

# Déclaration de Tlemcen

## *Les forêts méditerranéennes au service du développement durable des territoires : quelles stratégies d'adaptation et d'atténuation face aux changements globaux ?*

***La Déclaration de Tlemcen a été adoptée le 21 mars 2013, au terme des travaux de la 3<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne en présence du ministre algérien de l'Agriculture, Rachid Benaïssa.***

***Elle marque l'engagement politique des ministres et chefs de délégation présents à prendre en compte les orientations stratégiques proposées par les experts du pourtour de la Méditerranée et discutées au cours de la semaine.***

« Nous, participants au segment de haut niveau de la troisième Semaine Forestière Méditerranéenne réunis à Tlemcen en Algérie, le 21 mars 2013, avons pris connaissance des orientations stratégiques proposées par les experts du pourtour de la Méditerranée et discutées au cours de la semaine.

Convaincus que les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens sont une composante importante de nos territoires et qu'ils contribuent de façon significative au développement rural, à la réduction de la pauvreté ainsi qu'à la sécurité alimentaire des populations de ces territoires méditerranéens.

Conscients que ces écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens sont à la fois sources de bois, de liège, d'énergie, de nourriture, de revenus et de multiples autres biens et services environnementaux (préservation de la biodiversité, conservation des eaux et des sols, fournitures d'espaces récréatifs, potentiel non négligeable de stockage de carbone) souvent cruciaux pour de nombreux secteurs économiques de nos pays (agriculture et alimentation, conservation des eaux et des sols, fourniture d'eau potable, tourisme, énergie et industries forestières).

Considérant que les changements globaux qui affectent aujourd'hui le pourtour de la Méditerranée (évolutions des sociétés et des modes de

vie ainsi que les changements climatiques) hypothèquent fortement l'avenir de ces écosystèmes forestiers et autres espaces boisés (perte de biodiversité, augmentation des risques de feux de forêts et autres risques biotiques, dégradation des bassins versants et accentuation des processus de désertification) et, par conséquent, mettent en péril la fourniture durable de ces multiples biens et services aux populations.

Convaincus que la lutte contre la désertification, déjà en cours dans nos territoires méditerranéens, doit être une priorité de nos politiques forestières et environnementales.

Nous souhaitons que les autorités politiques et administratives nationales, régionales et locales, ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens (gestionnaires publics ou privés et société civile) continuent de développer et adaptent lorsque nécessaire leurs stratégies, politiques et modes de gouvernance aux objectifs du développement durable de nos territoires.

Nous demandons également aux gestionnaires forestiers, aux experts et à la communauté scientifique de développer et de mettre en œuvre, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, des pratiques de gestion innovantes et durables des territoires, qu'il conviendra de diffuser et partager entre les pays du pourtour de la Méditerranée.

Dans cet esprit, en tenant compte des spécificités et besoins de chaque pays, nous nous engageons à continuer à mettre en œuvre des actions et mesures destinées à atteindre les objectifs proposés dans le document intitulé « Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes : orientations stratégiques pour la gestion intégrée des écosystèmes forestiers des territoires méditerranéens » à savoir :

1.- Développer et promouvoir les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre des axes stratégiques suivants :

- améliorer durablement la production des biens et des services fournis par les forêts méditerranéennes ;
- renforcer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural ;
- promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières au niveau des territoires méditerranéens ;

2.- Favoriser la résilience des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens face aux changements globaux à travers la mise en œuvre des axes stratégiques suivants :

- promouvoir la prévention des feux de forêts en intégrant l'évolution des risques liés au changement climatique en cours dans le pourtour de la Méditerranée ;
- gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens au changement climatique d'ores et déjà en cours dans la région ;
- restaurer les territoires forestiers méditerranéens dégradés.

3.- Renforcer les capacités des acteurs et la mobilisation des ressources nécessaires à la bonne gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre des axes stratégiques suivants :

- développer les connaissances, les formations et la communication sur les forêts méditerranéennes ;
- renforcer la coopération internationale sur les forêts méditerranéennes ;
- adapter et renforcer les mécanismes de financement déjà disponibles et créer des mécanismes de financement innovants pour appuyer la mise en œuvre des politiques et programmes sur les forêts méditerranéennes.»

**Le segment de Haut Niveau de la troisième semaine forestière Méditerranéenne**

**Tlemcen, le 21 mars 2013**